ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

EDF et GDF

Question écrite n° 47605

Texte de la question

M. Michel Bouvard interroge M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur la politique d'emploi au sein d'EDF-GDF. Si le marche gazier est largement ouvert a la concurrence, le marche electrique reste largement domine par EDF et le Gouvernement a reaffirme son intention de limiter l'ouverture aux principaux consommateurs industriels. Cette orientation est souhaitable si l'on veut maintenir la politique d'amenagement du territoire liee a la perequation tarifaire assurant l'egalite du consommateur quel que soit son lieu de residence. Dans la mesure ou EDF n'est donc pas situe dans un marche totalement concurrentiel et ou les resultats de l'entreprise sont positifs, il souhaite connaitre la politique qui sera menee afin de maintenir l'emploi dans ce secteur notamment dans les regions rurales et de montagne comme cela est possible.

Données clés

Auteur : M. Bouvard Michel
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 47605
Rubrique : Electricite et gaz
Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications
Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 342